



Commune de
Saint-Martin FR

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Saint-Martin FR sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 10 décembre 2024 à 20h15
à la salle polyvalente à Saint-Martin**

Tractanda :

1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 mai 2024

2. Budgets 2025

2.1 Budget du compte de résultats

- Présentation
- Rapport de la commission financière
- Approbation

2.2 Budget du compte d'investissements

1. Achat de 7 tableaux interactifs pour le cercle scolaire de Le Flon et Saint-Martin
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation
2. Saint-Martin, Clos de Sauba – Réfection canalisation eau potable
 - Présentation
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation

3. Demande de crédit supplémentaire pour travaux adduction eau potable à l'investissement Place du Village et Rue des Courtes-Poses - déplacement et redimensionnement collecteur EU et EC, réfection de route

- Présentation
- Rapport de la commission financière
- Approbation

4. Règlement communal de l'Accueil extrascolaire – AES

- Présentation
- Rapport de la commission financière
- Approbation

5. Modifications des statuts du SLPP-GV (Service de logopédie, psychologie, psychomotricité de la Glâne et de la Veveyse)

6. Divers

Les documents soumis à approbation ne seront pas lus en assemblée. Ils sont à disposition à l'administration communale durant les heures d'ouverture, ou sur le site internet de la commune www.saint-martin-fr.ch.

Le Conseil communal